

BON À SAVOIR

Le chantier de construction du pôle multimodal de Noisy-le-Grand a commencé ses premières activités. Retour sur les travaux effectués et précisions sur les aménagements paysagers futurs.

Pourquoi avoir modifié la voirie ?

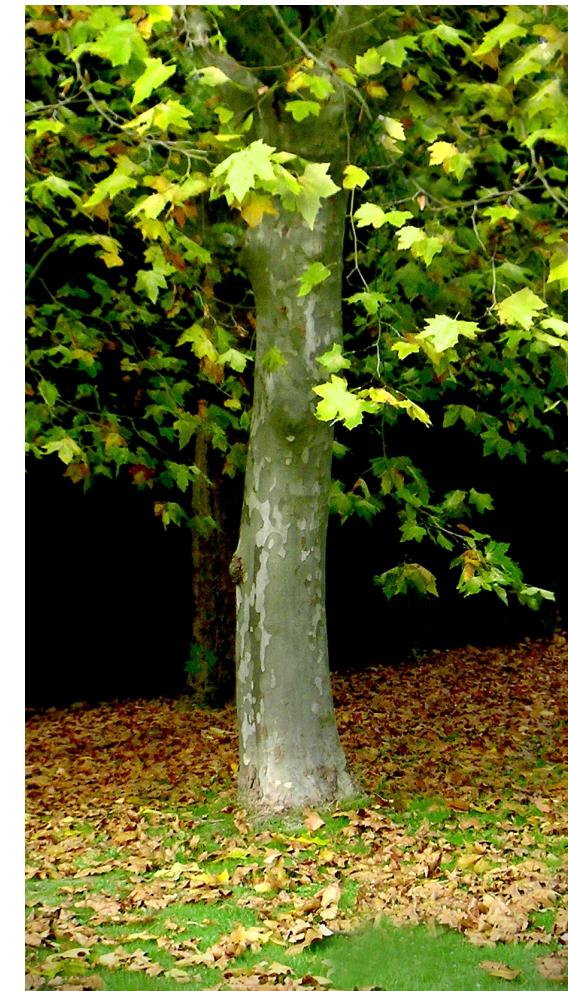
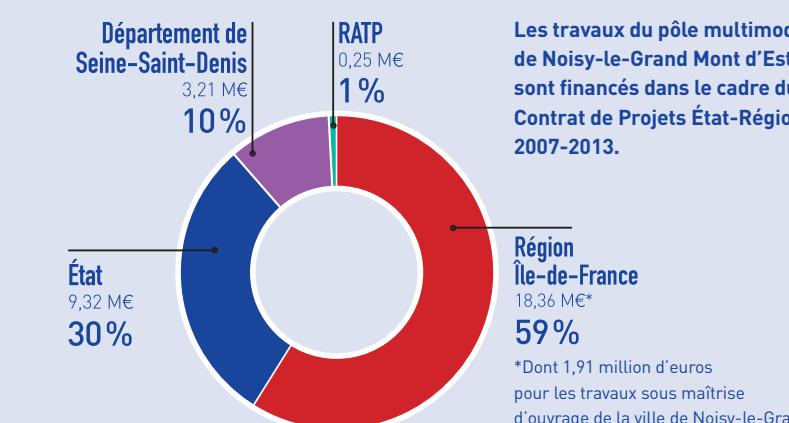
Dans un premier temps, pour permettre l'installation du chantier, la voirie a été modifiée pour s'adapter à l'emprise du chantier et conserver les deux voies de circulation existantes. Une signalétique adaptée a été mise en place pour permettre aux automobilistes d'adapter leur vitesse de circulation.

Pourquoi avoir enlevé les arbres et seront-ils replantés ?

Conserver les arbres bordant le site de la future gare routière était impossible à concilier avec les travaux de réalisation de la dalle au-dessus des voies du RER A et avec le plan d'aménagement de la nouvelle gare. Les arbres enlevés seront replantés dans le cadre de deux projets complémentaires de recomposition de l'espace public :

- la construction de la nouvelle gare routière et de la passerelle (menées sous maîtrise d'ouvrage de la RATP),
- le réaménagement du parc paysager et la réalisation des traversées piétonnes (menées sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Noisy-le-Grand).

La création de la future gare routière de Noisy-le-Grand Mont d'Est a ainsi vocation à s'intégrer harmonieusement dans un espace urbain recomposé et permettra de créer à terme, un pôle multimodal laissant toute la place aux différents modes de circulation douce et propre : piétons, vélos, bus.

**Le financement du pôle multimodal Noisy-le-Grand Mont d'Est****Des platanes plantés sur le site de la nouvelle gare routière**

À terme, de nouveaux platanes seront plantés sur le site, avenue du Pavé Neuf, selon le plan d'aménagement de la nouvelle gare routière dont l'objectif est de réduire la fracture actuelle créée par les voies du RER A en s'intégrant dans le paysage urbain.

Côté paysager, le remplacement des arbres sera effectué dans le cadre du projet de réaménagement mené sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Noisy-le-Grand.

**LA PAROLE À...****Serge Méry**

Vice-président de la Région Île-de-France
Vice-président du STIF

2009 est une année importante pour le pôle de transport de Noisy-le-Grand : les travaux de construction de la nouvelle gare démarrent ! En 2011, des installations flambant neuves vous permettront de bénéficier de conditions de transport plus agréables, ainsi que de déplacements facilités entre les quartiers de la ville. Accessibilité à tous, confort, respect de l'environnement, tels sont les maîtres mots de ce projet dont la Région Île-de-France finance à elle seule près de 60% !

Une nouvelle fois, la Région manifeste toute l'importance qu'elle accorde au développement des transports collectifs, plus particulièrement en banlieue. Cette opération s'inscrit également dans le cadre du Plan de Mobilisation pour les transports que notre institution a lancé il y a un an et qui vise à réaliser en 10 ans tous les grands projets indispensables au développement de notre territoire : modernisation des RER, désaturation de la ligne M13 grâce au prolongement de la ligne M14 jusqu'à Saint-Ouen, création d'Arc Express, la rocade automatique de métro autour de Paris, prolongement du RER E vers La Défense et au-delà, réalisation de la Tangentielle Nord, dont le chantier a déjà commencé. Plus que jamais en matière de transports, la Région accélère le changement.



DE LUMIÈRE



DE VERT



DE CONFORT



D'ACCÈS AU RER



DE LIGNES DE BUS



DE FLUIDITÉ



D'ESPACE



D'AIR

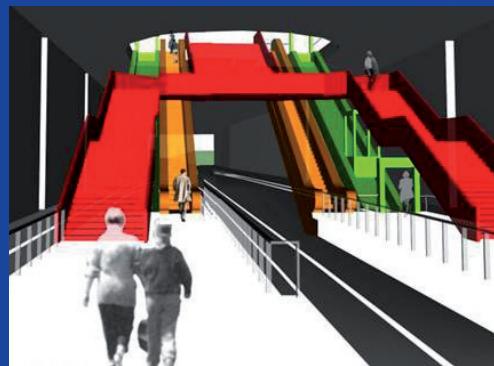


Noisy-le-Grand Mont d'Est
NOUVELLE GARE
+ de services

INFORMATION PROJET

32 46
0,34 euros la minute
nouvellegare-nylg@ratp.fr





ZOOM SUR

La construction de la nouvelle gare routière

L'étape 1 est la construction des escaliers du futur bâtiment voyageurs. Elle consiste d'abord à créer une ouverture sur la dalle existante située au-dessus des voies du RER A.

Quelle est la nature des travaux ?

L'ouverture créée permettra d'accueillir les nouveaux accès (escaliers fixes, mécaniques et ascenseurs) du nouveau bâtiment voyageurs.

Quand vont commencer les travaux ?

Dès le mois de juin, les travaux de construction des accès du nouveau bâtiment voyageurs vont commencer.

Les travaux vont-ils se dérouler la nuit ?
Une partie des travaux doit être effectuée la nuit car ces travaux nécessitent l'arrêt du trafic du RER A de manière à maintenir la qualité de service rendu aux voyageurs de cette ligne très fréquentée.

Et les nuisances sonores ?

Le démarrage des travaux sur la dalle existante au-dessus des voies du RER va générer une activité de nuit autour de la zone de chantier : des véhicules vont manœuvrer sur le site et des équipes vont travailler à la réalisation de l'ouverture sur la dalle. Toutes les précautions sont prises pour réduire au maximum les nuisances sonores qui pourraient être occasionnées. Ainsi, les procédés mis en œuvre sur le chantier ont été choisis avec précaution et sont adaptés au contexte urbain du chantier. À ce titre, la méthode utilisée pour créer une ouverture dans la dalle existante au-dessus des voies du RER A, est celle du sciage qui remplace celle du marteau-piqueur. Sa caractéristique est d'être moins bruyante.

LE CHANTIER DANS VOTRE QUARTIER

1 Le chantier

Entouré de barrières de protection, le chantier de la nouvelle gare routière est situé le long des voies du RER A, à proximité du rond point Neptune, sur une partie du boulevard du Mont d'Est et de l'avenue du Pavé Neuf. Son emprise s'étend jusqu'à «la Plage du Lac» où sont installés les bungalows de chantier. Le chantier entraîne des modifications de circulation, de cheminement et de stationnement.

2 L'accès au parc

Le chantier s'étend jusqu'au lac situé boulevard du Mont d'Est, lieu où sont installés les bungalows de chantier. L'accès au parc est donc modifié.
Un escalier métallique provisoire a été installé côté lac pour permettre aux piétons de contourner le chantier

depuis «la Plage du Lac» vers le parc. Le cheminement qui permet de le contourner a été sécurisé.

3 Le stationnement

Les places de stationnement ont été supprimées le long des voies du RER A, de part et d'autre du rond Point Neptune, avenue du pavé Neuf et boulevard du Mont d'Est pendant toute la durée du chantier.

4 Les traversées et les cheminements piétons autour du chantier

Pour garantir la sécurité et le confort des riverains autour du chantier, plusieurs traversées piétonnes et des aménagements ont été réalisés sur l'avenue du Pavé Neuf :

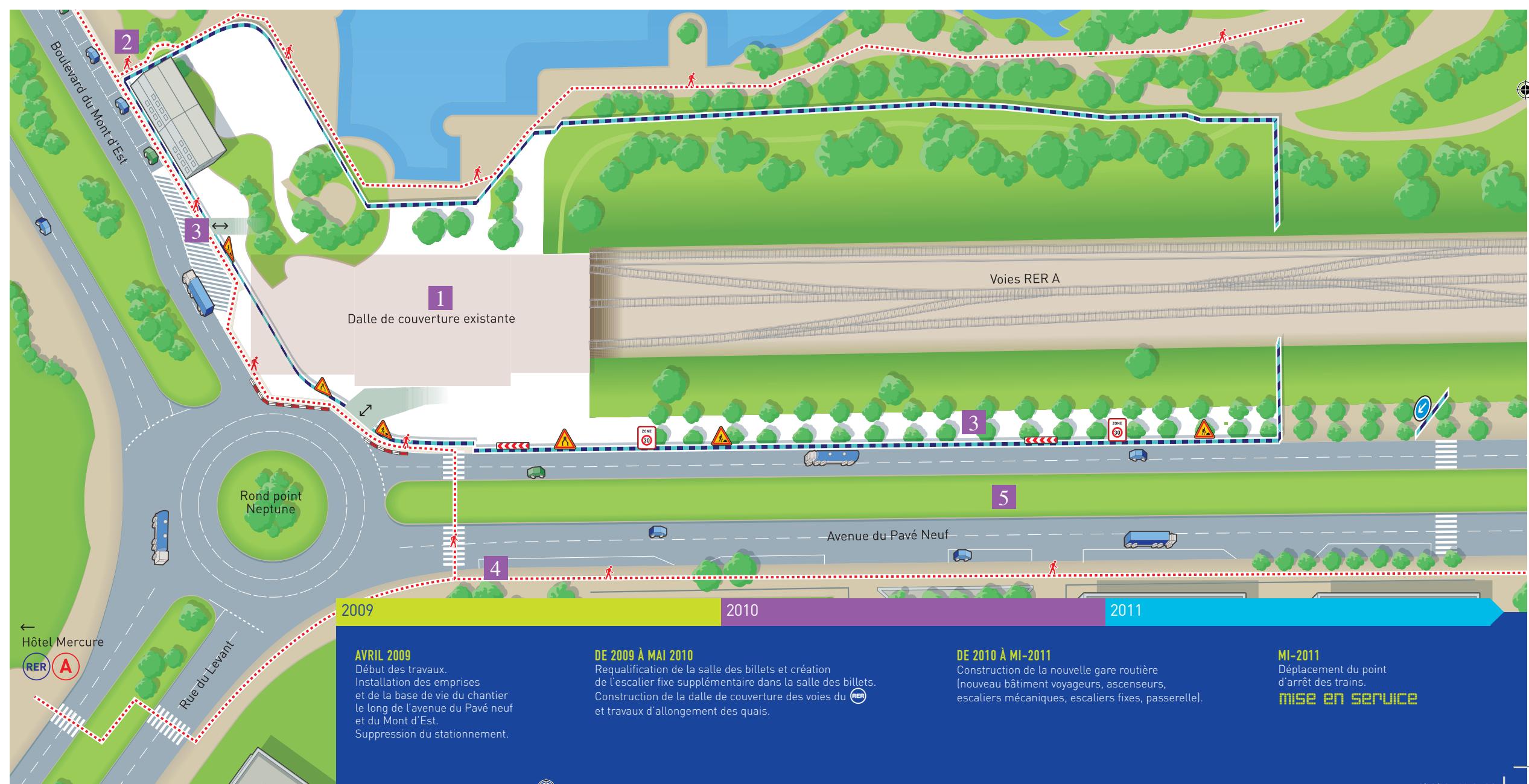
- un passage couvert pour les piétons a été aménagé et leur permet de longer

la palissade de chantier, rond Point Neptune, à l'angle de l'avenue du Pavé Neuf

- un panneau a été installé, indiquant en amont de la zone de chantier une traversée piétonne obligatoire.

5 La circulation

Pour des raisons liées à la sécurité, les deux voies de circulation existantes ont été conservées mais la vitesse de circulation est limitée à 30 km/h à proximité immédiate du chantier. Des panneaux apposés sur des palissades de chantier vous informeront que vous vous trouvez dans cette zone. La présence des palissades de chantier sur la chaussée a entraîné la suppression de l'arrêt «Pablo Picasso» de la ligne de bus 320 (circulaire intérieure). Les voyageurs sont invités à se reporter sur les arrêts «Victor Basch» ou «Noisy-le-Grand Mont d'Est».



EN BREF

Les travaux en salle des billets

Depuis avril 2009, des travaux de préparation de l'installation sont réalisés. Les travaux visibles vont commencer à partir du mois de juillet.

- mise aux normes de la signalétique,
- création d'un accès supplémentaire (escalier fixe) au quai n°2 du RER, direction Paris.

Ces travaux seront réalisés la nuit.

La vente des titres de transport sera maintenue et la salle sera accessible durant toute la durée des travaux (environ 1 an).

Ces travaux se prolongent jusqu'à la place basse située à la sortie de la salle des billets, en direction de la gare routière actuelle.